

Les subsides

dans certaines régions, même les superbôîtes postales peuvent être enterrées sous une bonne bordée de neige. C'est ce qui est arrivé dernièrement à Winnipeg. En infligeant ce genre de boîtes aux gens au lieu de la livraison à domicile, et le terme n'est pas trop fort, on prive les Canadiens de toute une gamme de services. Ces services ne sont peut-être pas énumérés explicitement dans la Loi sur la Société canadienne des postes, mais ils sont quand même fort avantageux pour nos concitoyens.

Je me demande si les chiffres qu'on nous a soumis sont réalistes. Sur le chapitre de la livraison, la Société canadienne des postes prétend que les superbôîtes coûteront 83 \$ par année par point de remise. Compte-t-elle la dépréciation, les réparations imprévues qui s'élèvent à six chiffres, le vandalisme, les retouches périodiques et les inspections générales. On ne pense pas à la dévaluation des maisons en face desquelles seront installées ces boîtes. La Société des postes prétend que les clients préfèrent les boîtes communautaires aux vieilles boîtes vertes parce qu'elles sont mieux entretenues et qu'elles se trouvent à une distance d'un maximum de 180 mètres de leur propriété. Ces boîtes peuvent contenir et les colis et les lettres à expédier. Nous savons que les lettres peuvent être déposées aussi dans les boîtes postales vertes puisqu'on le fait dans les campagnes depuis des années, voire des décennies. J'ignore où se trouvait la boîte dans laquelle elles étaient déposées, mais je me souviens que cette boîte demeurait vide pour permettre au facteur de campagne de ramasser le courrier à expédier. Il arrivait cependant que le chasse-neige en bloque l'accès. Certains perdront les clés qui tomberont dans de mauvaises mains. Les personnes âgées et les handicapés détestent ce genre de boîtes. Ce n'est pas moi qui le leur reprocherai.

Somme toute, le plan d'entreprise et les réductions de service postal témoignent d'un manque d'imagination manifeste de la part de la Société canadienne des postes. Et sous bien des rapports, c'est le gouvernement qui est responsable de cet état de choses. Après tout, le gouvernement a mis l'accent sur le seul objectif de la réduction du déficit de Postes Canada quand il fait ses recommandations à la société au sujet du plan d'entreprise. Ne nous faisons pas d'illusion, on lui a certainement fait des recommandations. On a interdit à Postes Canada d'offrir certains services qui auraient pu accroître ses revenus. Les bureaux de poste d'autres pays ont remporté beaucoup de succès dans la vente de matériel d'emballage par exemple. Dans beaucoup d'autres pays, on offre des services financiers dans les bureaux de poste. Il y a aussi l'expansion du côté de la distribution des colis, qui a été l'une des premières fonctions de Postes Canada, et du côté du courrier électronique, qui est très rentable dans les nombreux pays où il est offert par les bureaux de postes.

● (1630)

J'allais m'étendre sur le sort réservé à l'édition d'après le nouveau plan de la société et les restrictions imposées par le gouvernement. Comme vous m'avez fait signe, madame la Présidente, je voudrais dire tout simplement que les changements décrits dans la motion feront baisser la qualité du service offert à la majorité des Canadiens et que tous les députés devraient par conséquent s'y opposer.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Avant de passer aux questions et aux commentaires, je veux que la Chambre sache que la montre de la présidence est à l'heure. Je suis certaine que le député pardonnera à la présidence de s'être trompée en additionnant le temps. J'espère que cela ne se reproduira plus.

M. Gormley: Madame la Présidente, je voudrais dire une chose. J'ai trouvé intéressants les propos que le député néo-démocrate a tenus au sujet de la motion de son parti sur le service postal. Je représente une région rurale. J'éprouve des inquiétudes au sujet des routes rurales, des bureaux de poste ruraux et du fait que dans ma région les ruraux ont de plus en plus l'impression d'être laissés pour compte.

C'est en raison de ces inquiétudes et aussi à titre de vice-président du comité permanent chargé d'étudier les Postes qu'il m'a semblé indispensable que le comité se réunisse rapidement pour étudier à fond la question et préparer un rapport pour la Chambre des Communes. Ce rapport reflétera l'importance qu'un grand nombre de ministériels des régions rurales de l'Ouest attachent aux services postaux ruraux.

Je voudrais maintenant parler de la nécessité de cette journée de l'opposition et de la conduite du Nouveau parti démocratique. Il y a huit jours, le NPD a proposé le même genre de motion au cours d'une journée de l'opposition. Ses membres ne l'ont pas jugée assez importante ou assez sérieuse pour en discuter. La plupart des députés qui s'intéressent aux services ruraux ont été sidérés de les voir agir ainsi.

Je voudrais maintenant parler des agissements du comité comme tel. Des douzaines de députés progressistes conservateurs représentant des régions rurales ont comparu devant le comité pour exprimer leurs inquiétudes. Combien de néo-démocrates l'ont fait? Je peux vous dire, madame la Présidente, que pris ensemble, les néo-démocrates et les libéraux ont été si peu nombreux à venir que sans les ministériels, le comité n'aurait pas pu examiner la question. La Chambre des communes doit savoir que les libéraux ont abandonné leurs électeurs à propos des services postaux, précédés des néo-démocrates.

Pour conclure je voudrais parler de cette journée de l'opposition. Comme le premier ministre l'a indiqué dans sa déclaration, le gouvernement désire que les comités permanents aient une certaine utilité. Au cours de notre étude du plan d'exploitation des postes à laquelle nous avons consacré de nombreuses heures de travail, nous veillons à ce que tous les députés aient l'occasion de comparaître devant le comité, de participer à l'examen des faits et de contribuer à la rédaction du rapport. Nous venions à peine de commencer à le rédiger que, ce matin, un député de l'opposition révélait à la presse canadienne ce que le comité comptait faire. C'est terrible. Le NPD cherche à se servir de cette journée de l'opposition pour saper ou violer l'esprit de réforme du Parlement.

Je termine avec ces brèves observations pour laisser à d'autres députés la possibilité de donner leur avis sur cette attitude de toute évidence inacceptable de la part des néo-démocrates.